Vignoble Ouest-France 11/12/2021

Zac du Brochet à Vallet : le président répond

Six associations de commerçants du vignoble de Nantes et de Montaigu-Vendée, en Vendée, demandent au Syndicat mixte du vignoble de Nantes de retirer le projet d'aménagement de la Zac du Brochet à Vallet.

Inscrit dans le Schéma de cohérence territoriale (Scot du vignoble), actuellement en révision, le projet ne serait (d'après elles), pas en accord avec la loi Climat d'août dernier, sur la zéro artificialisation des sols *(Ouest-France* du 6 décembre). En bref, la collectivité ne pourrait plus réaliser le projet tel qu'il est conçu aujourd'hui.

Détails inconnus

Les choses ne sont pas aussi simples pour Aymar Rivallin, le maire de Maisdon-sur-Sèvre, président du syndicat. **« On est juste entré dans la phase d'écriture du Scot 3. Nos conseil et avocat travaillent dessus. On n'est pas rendu assez loin pour répondre. Les détails de cette nouvelle loi ne sont pas tous connus. Par exemple, on ignore si les serres et les tunnels maraîchers seront inclus dans le bâti. Ensuite, il faut trouver des équilibres avec les autres territoires à l'échelle de la région. »**

Réunions publiques

Le courrier sera-t-il pris en compte ? **« Nous avons pris acte et l'avons intégré au registre de consultation, qui reste ouvert tout au long de la procédure de révision, à savoir après l'enquête publique en 2023. »**

D'ici-là ? **« On donnera des réponses au fur et à mesure de l'avancement des travaux. »** Pour s'informer, deux réunions publiques seront programmées en 2022.

Corinne ARGENTINI.